

Plongée et sports subaquatiques

LIVRET

PÉDAGOGIQUE MF1



Nom :

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

Le stagiaire pédagogique MF1 est reconnu comme tel par l'annexe III-15b du Code du Sport, qui lui attribue la fonction d'E2. Un contrat de formation (disponible sur le site de la FFESSM à partir de la rubrique «LeCoinDesPros»), rédigé en trois exemplaires, doit être établi si le stage en situation se déroule au sein d'une SCA. Seul ce contrat, signé par le stagiaire, l'exploitant de la SCA et le Président du Comité Régional ou son représentant, donne un statut réglementaire au stagiaire au sein de cette SCA au regard du droit social.

Pendant la validité de son livret pédagogique, avec l'autorisation du président du club ou du responsable de structure, le stagiaire pédagogique peut exercer les prérogatives d'un E2 en enseignement, et ce sans la présence d'un E4 sur le site. Ces séances lui permettront d'acquérir de l'expérience mais ne pourront en aucun cas être inscrites dans son livret pédagogique.

Pour qu'un stagiaire puisse valider ses actes d'enseignement et les inscrire dans son livret pédagogique, la présence d'un E4 sur site est obligatoire, ce dernier devant nécessairement être titulaire de la licence FFESSM en cours de validité au moment de l'action d'encadrement du stagiaire. Dès lors que l'acte d'enseignement se déroule dans l'espace 20/40 m, le moniteur E4 doit obligatoirement accompagner le stagiaire en immersion.

Ce moniteur E4 ne peut suivre que 4 stagiaires au maximum durant une même période. Son rôle est, entre autres, de veiller à la bonne tenue du livret pédagogique, en faisant mentionner par le stagiaire la date ainsi que le thème pédagogique traité (une plongée en exploration en tant que GP n'est pas, à ce titre, considérée comme un acte d'enseignement). Il doit évaluer les séances et valider les modules au fur et à mesure de l'avancement du stage.

Même si le suivi pédagogique incombe au tuteur, le stagiaire doit connaître l'ensemble des textes régissant sa situation. Il est à même de suivre le juste déroulement de son stage et de s'assurer que l'ensemble des conditions nécessaires à la validation de ses séances sont remplies. Il peut, en cas de nécessité avérée, prendre contact directement avec le Président de la CTR concernée.

Fiche d'identité.....	4*
Cursus de formation.....	5
Tableau des allègements.....	6
Exemption de stage initial.....	7*
Stage initial.....	8*
Module complémentaire 20 - 40 mètres.....	9*
Exemption du module d'enseignement pratique entre 0 et 6 mètres.....	10
Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres.....	13
Enseignement pratique entre 6 et 20 mètres.....	14
Enseignement pratique entre 20 et 40 mètres.....	17
Enseignement théorique aux niveaux 1, 2, PA12, PA20 et PE40.....	20
Enseignement théorique aux niveaux 3, GPN4, DPN5, PA40 et PE60.....	23
Exemption du module «Organiser et sécuriser l'activité».....	26
Organiser et sécuriser l'activité.....	27
Élaborer un cursus de formation.....	29
Attestation de participation à un examen de Guide de Palanquée - N4.....	31
Exemption d'attestation d'aptitude à présenter l'IPD de -25 m.....	32
Attestation d'aptitude à présenter l'IPD de -25 m.....	33
Stage final.....	34*

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

CURSUS DE FORMATION

FILIÈRE CLASSIQUE

(GPN4 FFESSM OU GPN4 ASSOCIE OU GPN4 ANMP OU BPJEPS)

STAGE INITIAL

- 35h réparties sur 1,5 mois maximum
- CTR ou délégation CODEP
- Encadré par un instructeur régional
- Cadre réglementaire
- Concevoir
- Réaliser
- Evaluer
- Organiser et sécuriser l'activité
- Organiser un cursus de formation

FILIÈRE PAR CAPITALISATION

(GPN4 FFESSM OU GPN4 ASSOCIE OU GPN4 ANMP ET INITIATEUR FFESSM AVEC MODULE 6-20 M (- DE 3 ANS) OU BPJEPS)

MODULE COMPLÉMENTAIRE 20 - 40 m

- 7h réparties sur 2 semaines maximum
- Organisé par une CTR ou par délégation par un club, une SCA, ou SCIA (accord du Président de la CTN)
- Encadré par un E4
- Cadre réglementaire
- Organiser et sécuriser l'activité
- Organiser un cursus de formation



Livret de formation (valable 3 ans)



STAGE EN SITUATION

- 3 modules d'enseignement pratique
- 2 modules d'enseignement théorique

Pour chaque module d'enseignement, valider un minimum de 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignements et des niveaux de plongeurs différents.

(Une séance est complète lorsque les phases de conception, réalisation et évaluation sont réalisées par le stagiaire MF1).

- Organiser et sécuriser l'activité

Validé lorsque l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives du MF1.

- Organiser un cursus de formation

L'acquisition de l'ensemble des items, sur l'ensemble des cursus couverts par le MF1, est nécessaire.

STAGE FINAL

- 35h réparties sur 3 week-ends consécutifs maximum
- Organisation CTR / Encadré par un instructeur régional

RIFA Plongée



APTITUDE



PERMIS BATEAU



EXAMEN

- Organisation CTR / instructeur régional délégué CTR

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

TABLEAU DES ALLÈGEMENTS

La formation au MF1 peut se faire selon 2 voies différentes :

LA FILIÈRE CLASSIQUE est accessible aux candidats titulaires du GPN4 de la FFESSM ou du GPN4 associé, ou du GPN4 de l'ANMP, ou du BPJEPS (option plongée scaphandre).

Elle débute par le stage initial.

LA FILIÈRE PAR CAPITALISATION est accessible aux candidats titulaires :

- du GPN4 de la FFESSM ou du GPN4 associé ou du GPN4 de l'ANMP et du diplôme d'initiateur et du module complémentaire 6 - 20 m (depuis moins de 3 ans),

- ou du BPJEPS (option plongée scaphandre).

Elle permet de remplacer le stage initial par un module complémentaire 20 - 40 m.

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS	STAGE EN SITUATION	
	MODULE ENSEIGNER LA PRATIQUE DE 0 A 6 MÈTRES	MODULE ORGANISER L'ACTIVITÉ
GPN4 ou GPN4 associés de la FFESSM, ou GPN4 de l'ANMP, + DPN5 de la FFESSM	Obligatoire	Dispensé
GPN4 ou GPN4 associés de la FFESSM, ou GPN4 de l'ANMP, + INITIATEUR de la FFESSM	Dispensé	Obligatoire
GPN4 ou GPN4 associés de la FFESSM, ou GPN4 de l'ANMP, + INITIATEUR de la FFESSM + DPN5 de la FFESSM	Dispensé	Dispensé

DIPLÔMES D'ÉTAT

DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS	STAGE INITIAL	STAGE EN SITUATION		EXAMEN
		MODULE «ORGANISER L'ACTIVITÉ»	ATTESTATION D'APTITUDE À PRÉSENTER L'IPD	ÉPREUVE N°4 (IPD)
BPJEPS (option plongée scaphandre)	Dispensé	Dispensé	Dispensé	Dispensé
STAGIAIRE DE JEPS TITULAIRE DE L'UC4	Dispensé	Dispensé	Dispensé	Dispensé si UC3 validée depuis 3 ans maximum

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

EXEMPTION DU MODULE D'ENSEIGNEMENT ENTRE 0 ET 6 MÈTRES

La dispense de ce module est possible si le stagiaire est titulaire du diplôme d'initiateur.
Elle est accordée par le tuteur (E4) du stage en situation à la demande du stagiaire qui doit fournir la copie de son diplôme d'initiateur.

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Qualification :

Date :

E4 TUTEUR DE STAGE

Nom :

Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR :

Date :

CACHET

SIGNATURE

Le jour de l'examen MF1, le candidat doit présenter son diplôme (ou sa carte) d'initiateur au délégué de la CTR.

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 À 6 m	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 À 6 m	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents et couvrant les cursus nécessitant un enseignement pratique dans l'espace 0 à 6 m.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire MF1.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE



LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 6 ET 20 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

Les plongées doivent être réalisées entre 6 et 20 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quelle qu'en soit la profondeur, et en présence du tuteur 2^e degré sur le site.

6 À 20 m	DATE					
	Niveau travaillé (PA20, N2...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 6 ET 20 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

Les plongées doivent être réalisées entre 6 et 20 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quelle qu'en soit la profondeur, et en présence du tuteur 2^e degré sur le site.

6 À 20 m	DATE					
	Niveau travaillé (PA20, N2...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 6 ET 20 MÈTRES

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents et couvrant les cursus nécessitant un enseignement pratique dans l'espace 6 à 20 m.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire initiateur.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 20 ET 40 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

20 À 40 m	DATE					
	Niveau travaillé (PA40, N3...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 20 ET 40 MÈTRES

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

20 À 40 m	DATE					
	Niveau travaillé (PA40, N3...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 20 ET 40 MÈTRES

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents et couvrant les cursus nécessitant un enseignement pratique dans l'espace 20 à 40 m.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire MF1.

Les plongées doivent être réalisées entre 20 et 40 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quelle qu'en soit la profondeur, et en présence du tuteur 2^e degré dans la palanquée.

VALIDATION DU MODULE : **OUI** **NON**

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 1, 2, PA12, PA20 ET PE40

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 1, 2, PA12, PA20 ET PE40

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 1, 2, PA12, PA20 ET PE40

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents et couvrant les cursus permettant d'évoluer jusqu'à une profondeur maximale de 20 m en autonomie et/ou 40 m avec encadrement.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire MF1.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 3, GPN4, DPN5, PA40 ET PE60

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

	DATE					
	Niveau travaillé (N3, PE60...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 3, GPN4, DPN5, PA40 ET PE60

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

	DATE					
	Niveau travaillé (N3, PE60...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Accueillir les plongeurs					
	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 3, GPN4, DPN5, PA40 ET PE60

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents et couvrant les cursus permettant d'évoluer jusqu'à une profondeur maximale de 60 m et/ou d'organiser la plongée.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire MF1.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

EXEMPTION DU MODULE «ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ»

La dispense de ce module est possible si le stagiaire est titulaire du DPN5 ou du BPJEPS option « plongée subaquatique », ou s'il est stagiaire DEJEPS option « plongée subaquatique » et titulaire de l'UC4. Elle est accordée par le tuteur (E4) du stage en situation à la demande du stagiaire qui doit fournir la copie de son diplôme (DPN5 ou BPJEPS) ou l'attestation de l'UC4 du DEJEPS.

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Initiateur n° :

Date :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom :

Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR :

Date :

CACHET

SIGNATURE

Le jour de l'examen MF1, le candidat doit présenter au délégué de la CTR son diplôme (DPN5 ou BPJEPS) ou l'attestation de validation de l'UC4 du DEJEPS option « plongée subaquatique » lui ayant permis de bénéficier de la dispense de ce module.

ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE										
Thème travaillé										
Accueillir les plongeurs										
Choisir un site de plongée										
Composer les palanquées										
Fixer les paramètres de la plongée										
Présenter le site										
Sécuriser et surveiller										
Réagir en cas d'accident										

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir à minima 5 séances, dont 2 complètes, couvrant l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu naturel et artificiel.

Une séance est considérée comme complète lorsque l'ensemble des items est réalisé par le stagiaire et acquis.

VALIDATION DU MODULE : **OUI** **NON**

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE



LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ÉLABORER UN CURSUS DE FORMATION

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

ÉLABORER UN CURSUS DE FORMATION

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il est validé dès lors que l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives du MF1.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE



LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

ATTESTATION DE PARTICIPATION À UN EXAMEN DE GUIDE DE PALANQUÉE - N4

La participation à un examen de Guide de Palanquée - Niveau 4 n'est pas obligatoire. Elle est cependant recommandée, afin d'optimiser le parcours de formation du stagiaire MF1.

JE SOUSSIGNÉ

Nom : Prénom :

Président de la CTR :

N° de licence :

CERTIFIE QUE

Nom : Prénom :

Niveau : N° de licence :

A PARTICIPÉ À UN EXAMEN DE GUIPE DE PALANQUÉE - NIVEAU 4

Organisé à : Le :

DATE DE L'ATTESTATION

CACHET ET SIGNATURE DU DÉLÉGUÉ DE LA CTR

LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1

EXEMPTION DE L'ATTESTATION D'APTITUDE À PRÉSENTER L'IPD DE -25 M

La dispense de l'aptitude à l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté de -25 m est possible si le stagiaire est titulaire du BPJEPS option « plongée subaquatique », ou s'il est stagiaire DEJEPS « option plongée subaquatique » et titulaire de l'UC4. Elle est accordée par le tuteur (E4) du stage en situation à la demande du stagiaire qui doit lui fournir la copie de son diplôme de BPJEPS ou de l'attestation de l'UC4 du DEJEPS.

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Qualification :

Date :

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom :

Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR :

Date :

CACHET

SIGNATURE

Le jour de l'examen MF1, le candidat doit présenter au délégué de la CTR son diplôme de BPJEPS option « plongée subaquatique » ou son attestation de validation de l'UC4 du DEJEPS option « plongée subaquatique » lui ayant permis de bénéficier de la dispense de cette attestation.

ATTESTATION D'APTITUDE À PRÉSENTER L'IPD DE -25 M

*L'attestation d'aptitude à présenter l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté de -25 mètres doit être signée par un moniteur E3 minimum, licencié à la FFESSM.
Elle a une validité de 9 mois.*

JE SOUSSIGNÉ

Nom : Prénom :

Qualification : N° :

N° de Licence :

CERTIFIE QUE

Nom : Prénom :

Niveau : N° de licence :

A LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR REMONTER UN PLONGEUR EN DIFFICULTÉ DE -25 MÈTRES.

À : Le :

DATE DE L'ATTESTATION

**CACHET ET SIGNATURE
DU MONITEUR (E3 MINIMUM)**

Plongée et sports subaquatiques

CONTACTS

FFESSM

Siège : 24, Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Standard : 04 91 33 99 31
Fax : 04 91 54 77 43
web : www.ffessm.fr



CMAS

Siège : Viale Tiziano, 74
00196 Roma – Italia
Standard : 39 063 68 58 480
Fax : 39 063 68 58 490
web : www.cmas.org



ASSURANCE

Lafont Assurances - Service FFESSM
Zone d'Activités Mixte du Moulins
2, rue du Moulins - 66330 CABESTANY
Tél: +33 (0)4 68 35 22 26
Fax +33 (0)4 68 35 11 05
E-mail : contact@lafont-assurances.com
web : www.assurdiving.com



Immatriculation Orias
N°12 068 741



plongee.ffessm.fr
<https://www.facebook.com/plongeeffessm>